



Règles de vie commune dans le club

- Interdiction de fumer dans tous les locaux.
- Il est formellement interdit de chahuter dans le "club house" et dans les escaliers.
- Les sacs de sport ou toutes les autres affaires devront être placés dans les vestiaires ou dans le couloir.
- Au sein du "club house", il est formellement interdit de s'asseoir sur les bords de fenetres ni même d'installer un tabouret de bar à proximité.
- Le ménage au sein du "club house", sera réalisé par tous les membres du club. A cet effet, un planning sera mis en place dès le début de la saison.

Le non-respect de ce règlement pourra entraîner d'éventuelles sanctions à l'initiative des membres du bureau.

